



1ère rentrée

à l'école ?

Je m'inscris !

1 2 3

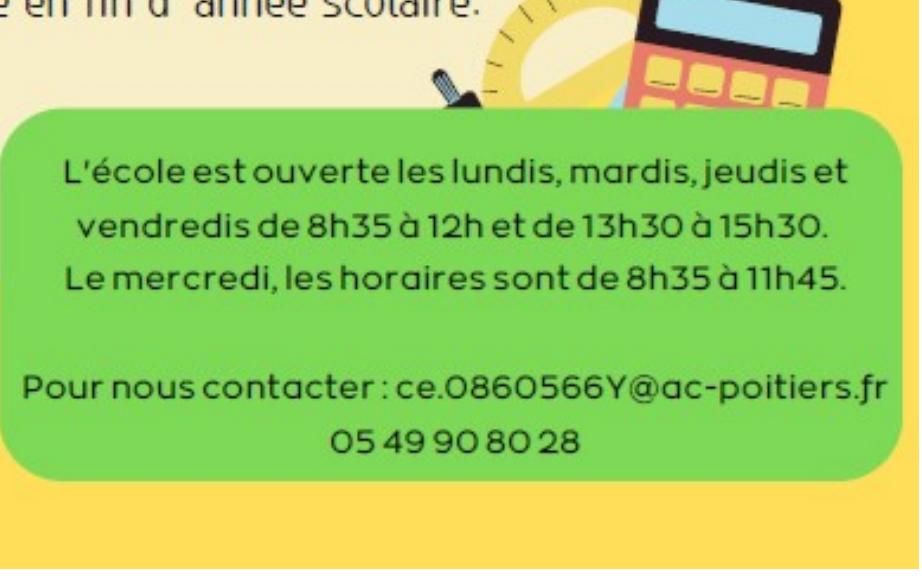
# INSCRIPTIONS SCOLAIRES

RENTREE : 2026 / 2027

*Le rentrée en 1ère année de maternelle concerne  
les enfants nés en 2023 - Petite section*

Dans un premier temps, vous devez inscrire votre enfant à la mairie. Pensez à apporter le livret de famille ainsi que le carnet de santé de votre enfant, et ce, dès maintenant.

Dans un second temps, une réunion avec visite de la classe, de l'école et rencontre avec la maîtresse sera organisée en fin d'année scolaire.



L'école est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h35 à 12h et de 13h30 à 15h30. Le mercredi, les horaires sont de 8h35 à 11h45.

Pour nous contacter : [ce.0860566Y@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0860566Y@ac-poitiers.fr)  
05 49 90 80 28